

Demande de double cursus pour la L3

Préambule

Vous pouvez demander à réaliser un double cursus dans les Mentions de la L3 STAPS au sein de l'Université Paris Nanterre.

Ce projet de formation est exigeant et l'inscription en double cursus n'est pas automatique. Elle doit être approuvée par le conseil pédagogique de la L3 STAPS. Ce conseil délivrera l'autorisation d'inscription et validera les aménagements de la scolarité de l'étudiant. Ces aménagements amèneront à la signature d'un « contrat individuel de scolarité » (CIS) qui conduira les modalités d'évaluation et de compensation, les règles d'assiduité, et l'emploi du temps de l'étudiant.e. Il est également à noter qu'en cas de chevauchement de cours ou d'évaluation, c'est la mention majeure qu'il faudra privilégier.

Procédure

L'étudiant.e désireux.se de s'engager dans un double cursus devra en faire la demande via le formulaire.

Le dossier devra comprendre :

- le formulaire de demande (ci-dessous)
- les relevés de notes de L1, L2, L3 (pour les étudiants ayant déjà entamé une L3)
- une lettre de motivation expliquant les raisons de la demande et précisant quel est le parcours professionnel qui est envisagé par la suite par l'étudiant.e.

Examen des candidatures :

L'examen des candidatures sera effectué par le **Conseil Pédagogique de la L3 STAPS** dans la semaine de pré-rentrée. Celui-ci est constitué :

- du Directeur.trice de l'UFR STAPS ou de son.ssa représentante Directeur.trice Adjoint aux formations ;
- des quatre responsables pédagogiques de mention composant la 3^{ème} année de la licence STAPS (APAS, EM, ES, MS) ;
- Cette commission sera assistée du – de la responsable du service de la scolarité de l'UFR STAPS.

Dates et déroulement de la procédure :

Seul un avis motivé positif permettra alors l'inscription dans les deux mentions de formation.

Dans le cas d'un avis négatif, l'étudiant pourra réaliser son inscription dans un seul des parcours de formation de la licence STAPS de l'Université Paris Nanterre et ce conformément aux règles générales en vigueur à l'Université Paris Nanterre.

→ Les demandes se dérouleront à la rentrée universitaire 2025-2026 :

- Retour des dossiers via le formulaire en ligne : du **jeudi 04 au jeudi 15 septembre 2025, 12h00.**

Formulaire de demande de double cursus pour la L3 STAPS

Année universitaire 2025-2026

Je soussigné.e : **NOM**

PRÉNOM

N° ÉTUDIANT.E :

sollicite, auprès du/de la responsable de mention de formation « **principale** » :

☐ L3 APAS

☐ L3 EM

☐ L3 MS

☐ L3 ES

mon inscription dans la « mention **complémentaire** » de la licence 3 STAPS suivante:

☐ L3 APAS

☐ L3 EM

☐ L3 MS

☐ L3 ES

afin de mener à bien mon projet professionnel (décrivez en quelques mots) :

Je joins à cette demande :

- Une lettre de motivation expliquant les raisons soutenant cette demande
- Mes relevés de notes de L1, L2, L3 (pour les étudiants ayant déjà entamé une L3)

Nom et prénom de l'étudiant.e :

Date de la demande:

Signature :

Le conseil pédagogique de la Licence 3 STAPS a décidé de :

A) VALIDER VOTRE DEMANDE ET D'AUTORISER L'INSCRIPTION AUX PARCOURS DEMANDÉS :

Avec comme mention principale : ☐ L3 APAS

☐ L3 EM

☐ L3 MS

☐ L3 ES

et mention complémentaire : ☐ L3 APAS

☐ L3 EM

☐ L3 MS

☐ L3 ES

B) REJETER LA CANDIDATURE :

1. ☐ Vos acquis académiques antérieurs ne vous permettent pas d'accéder à un double cursus de formation, après avis consultatif conformément aux procédures applicables.

2. ☐ Votre projet d'études et/ou professionnel n'est pas en adéquation avec la poursuite du double cursus envisagé, après avis consultatif conformément aux procédures applicables.

3. ☐ Autre motif pédagogique :

Noms Prénoms des responsables pédagogiques des mentions de L3 concernées :

☐ L3 APAS

☐ L3 EM

☐ L3 MS

☐ L3 ES

Date :

Signatures :

Directeur de l'UFR STAPS

Pr. Vincent Dru